



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n° 9 – janvier 2007

Francophonies américaines

SOMMAIRE

Robert Fournier : *Présentation*

Marc Picard : *Les noms de famille du Canada français : origines et évolution*

Paul Laurendeau : *Avoir un méchant langage. Du comportement social dans les représentations épilinguistiques de la culture vernaculaire : le cas du Québec francophone*

Julie Auger, Anne-José Villeneuve : *L'épenthèse vocalique et les clitiques en français québécois*

Patrice Brasseur : *Les représentations linguistiques des francophones de la péninsule de Port-au-Port à Terre-Neuve*

Marie-Odile Magnan, Annie Pilote : *Multiculturalisme et francophonie(s) : Enjeux pour l'école de la minorité linguistique*

Michel Chevrier : *Franchir les seuils : le théâtre liminaire de Jean Marc Dalpé et de Michel Ouellette*

Edith Szlezák : *« Parfois le bon mot nous échappe » : Interference Phenomena Among Franco-Americans in Massachusetts*

Cynthia A. Fox, Jane S. Smith : *Recherches en cours sur le français franco-américain*

Peggy Pacini : *Présence visible et invisible de la langue française dans la littérature franco-américaine contemporaine*

Pascal Lapesqueux : *Le français hérité de la Nouvelle-Orléans*

Robert Fournier : *Une petite histoire des Français d'icitte*

Comptes rendus

Régine Delamotte-Legrand : Aliyah Morgenstern, 2006, *Un JE en construction. Genèse de l'auto-désignation chez le jeune enfant*, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris, Ophrys, 176 p.

Danièle Latin : Equipe IFA- Sénégal, 2006, *Les mots du patrimoine : le Sénégal*. AUF/EAC, Paris, 599 p.

Aurélie Lefebvre : Michel Beniamino, Lise Gauvin (dirs.), 2005, *Vocabulaire des études francophones. Les concepts de base*, Presses Universitaires de Limoges (PULIM), coll. Francophonies, 210 p.

COMPTE RENDU

Beniamino Michel, Gauvin Lise (dirs.), 2005, *Vocabulaire des études francophones. Les concepts de base*, Presses Universitaires de Limoges (PULIM), coll. Francophonies, 210 pages. - ISBN : 2842873645

Aurélie Lefebvre

Université de Rouen – FRE 2787 DYALANG

Avec ce *Vocabulaire des études francophones*, Michel Beniamino et Lise Gauvin participent à la diffusion des études littéraires francophones. S'il existait déjà de nombreuses anthologies recensant les publications d'œuvres littéraires issues de l'ensemble appelé « francophonie », peu d'ouvrages théoriques à visée pédagogique avaient jusqu'alors été publiés. Ou du moins, la particularité de cet ouvrage est de proposer un « état des lieux » des outils conceptuels élaborés pour l'analyse des littératures francophones, qui puisse aussi être un support pour l'enseignement secondaire et supérieur.

D'un point de vue formel, l'ouvrage se présente comme un glossaire dont chaque entrée développe une notion sous forme d'article. Les notions traitées sont des concepts universitaires, parfois empruntés à d'autres disciplines (linguistique/sociolinguistique, didactique des langues étrangères, philosophie, études culturelles, théorie critique, etc.) et appliqués aux littératures francophones, mais aussi des procédés stylistiques caractéristiques des littératures francophones, ou encore des notions élaborées par des écrivains dans le but de conceptualiser leurs pratiques d'écriture.

La visée pédagogique est nettement perceptible dans l'organisation des articles : origine et définition du terme et/ou explicitation de son sens dans la discipline d'origine, pertinence de son application au domaine, et éventuellement, problèmes théoriques posés. Chaque article propose également une bibliographie sélective permettant l'approfondissement de la question.

Ainsi, les rédacteurs, qui sont tous des universitaires issus des différentes aires de la francophonie, s'attachent à montrer l'efficacité de ces concepts pour l'étude des littératures francophones, tout en soulignant les dissensions qui existent parfois. Cependant, même si l'ouvrage se présente comme un outil pédagogique à destination des lycéens, étudiants et enseignants, il n'est pas pour autant réellement un ouvrage de vulgarisation, certains articles demandant une plus grande sensibilisation préalable que d'autres.

Ce qui apparaît après la lecture de cet ensemble d'articles est que les théories qui se sont essayées à l'analyse des littératures francophones se sont confrontées à deux questions centrales et problématiques : d'une part, la question de la langue d'écriture, et plus précisément la question des rapports entre langue(s) et littérature et, d'autre part, la question des rapports entre littérature française et littératures francophones.

La question de la langue d'écriture est inextricablement liée à la définition de la francophonie littéraire, qui n'est pas en soi une approche théorique, mais un point de vue sur un ensemble de textes regroupés plus ou moins artificiellement, selon le critère commun de la langue d'écriture. Ces textes partagent également la particularité d'être produits dans des contextes plurilingues, qui semblent être déterminants dans les stratégies d'écritures développées par les écrivains, comme en témoigne le nombre (important) d'articles consacrés aux notions renvoyant aux écritures qui visent à rendre compte du contact des langues. Par exemple, la *diglossie littéraire*, le *discours métissé*, l'*hétérolinguisme textuel*, l'*hybridité*, la *polyphonie* ou l'*interlangue* sont des concepts qui ont été adaptés ou forgés pour décrire les phénomènes d'« écriture mixte » (A.-R. Delbart, « Interlangue », pp. 106-108 ; p.107), « métisse » ou « hybride » (F. Naudillon, « Discours métissé », pp. 63-65 ; p. 65).

La complexité des phénomènes de contact de langues à l'écrit, et en particulier dans l'écrit littéraire, se reflète donc dans la multiplicité des concepts forgés pour les décrire. Sans se superposer complètement, certains concepts se recoupent et/ou se complètent, les nuances étant parfois ténues. Ainsi, l'*hétérolinguisme textuel*, « qui désigne la textualisation d'idiomes en littérature, qu'il s'agisse de véritables langues étrangères ou seulement de variétés particulières de la langue principale de l'œuvre » (R. Grutman, « Hétérolinguisme textuel », pp. 91-93 ; p. 91), semble être une forme générale de textualisation du contact des langues, dont d'autres concepts seraient les modalités : le *discours métissé* est une « écriture hybride [...] à la croisée des chemins de la littérature orale et écrite, de la langue française et des autres langues » (F. Naudillon, *op. cit.* : 64), tandis que l'*hybridité* « manifeste la présence de la langue de l'Autre [...] dans le cadre du discours de l'auteur » (D. Chancé, « Hybridité », pp. 93-96 ; p. 93) ; elle est donc à la fois *polyphonie*, c'est-à-dire multiplication des voix en interaction, « à langages et conceptions du monde multiples » (C. Ndiaye, « Polyphonie », pp. 154-157 ; p. 156), et « stratégie de dépassement de la diglossie » (D. Chancé, *op. cit.* : 95). Cette stratégie est également à l'œuvre dans l'*interlangue* (A.-R. Delbart, *loc. cit.*). Cet « aller-retour » entre les langues de l'écrivain, que Pascale Casanova (1999 : 362) voit comme « une sorte de double traduction », consiste à « écrire deux langues à la fois, [à] faire entendre l'une sous l'autre » (A.-R. Delbart, *op. cit.* : 107). C'est dans cette mesure que l'écrivain peut dépasser la diglossie : « la résolution du conflit littéraire et linguistique des écrivains francophones partagés entre deux ou plusieurs langues peut passer par l'intégration de la langue originelle dans la pratique française » (*ibid.*).

Ainsi, la hiérarchie statutaire des langues en contexte plurilingue (*diglossie*) est parfois textualisée par les écrivains. Cette mise en texte peut prendre deux formes. La première, appelée *diglossie littéraire*, notion développée par William-Francis Mackey (1976), correspond à la « répartition fonctionnelle des langues écrites » (W.-F. Mackey, *op. cit.* : 31). La seconde forme de textualisation de la diglossie est appelée *diglossie textuelle*. « Elle se manifeste à l'intérieur d'un texte en français, qui devient une sorte de "palimpseste" (Khatibi) portant les traces d'une écriture première, dans la langue de l'auteur : calques créant un effet de polyphonie, intercalation de genres oraux, travail sur le signifiant sont quelques-unes des formes que prend l'inscription littéraire de la (ou des) langue(s) dominée(s) » (R. Grutman, « Diglossie littéraire », pp. 59-62 ; p. 61). Un bon exemple (connu) de diglossie textuelle est la première phrase de l'*incipit* des *Soleils des Indépendances* : « Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima [...] », phrase dans laquelle la structure syntaxique et sémantique du malinké (langue maternelle de Kourouma) apparaît par l'intermédiaire de l'emploi (sous forme de calque) d'« avait fini » pour « était mort ». Ces deux notions montrent bien les stratégies adoptées par les écrivains pour faire apparaître, au sein même de leur écriture, les tensions produites par la situation sociolinguistique dans laquelle s'inscrit leur création.

Cependant, il ne faudrait pas croire qu'il s'agisse seulement pour les écrivains de dénoncer ces conditions. Au contraire, ils les dépassent en prenant la diglossie comme support pour la construction d'une esthétique d'écriture. Ainsi, R. Grutman (*loc. cit.*) souligne justement que la diglossie littéraire « est devenue une dynamique d'écriture visant à dédramatiser les conflits linguistiques ».

L'enjeu de la question linguistique mise en scène par les écrivains est également un indice de ce que Lise Gauvin appelle leur « surconscience linguistique » (pp. 172-174). En proposant « une réflexion sur la langue et sur la manière dont s'articulent les rapports langues/littérature dans des contextes différents » (L. Gauvin, *op. cit.* : 172), les écrivains francophones témoignent d'une « sensibilité plus grande à la problématique des langues » (*ibid.* : 173). Leur « surconscience linguistique » est également nettement perceptible dans les différents concepts qu'ils ont eux-mêmes élaborés afin d'inscrire leurs pratiques dans une réflexion construite. Il est remarquable que tous leurs concepts problématisent cette question de leur rapport à la (aux) langue(s).

Effectivement, l'idée de la « bi-langue » d'Abdelkebir Khatibi, ou celle du « voleur de langue » de Jacques Rabemananjara par exemple, montrent bien ce qu'il y a de problématique à posséder plusieurs langues pour n'écrire que dans l'une d'elles, notamment lorsqu'elle est considérée comme langue seconde ou étrangère.

Pour Khatibi (1981 : 8), la « bi-langue » illustre le fait que « la langue maternelle est à l'œuvre dans la langue étrangère. D'une langue à l'autre se déroulent une traduction permanente et un entretien en abyme, extrêmement difficile à mettre au jour ». Cette pensée des relations qui existent entre les langues de l'écrivain (qui ferait de lui un cas particulier d'individu bilingue) donne lieu à ce que Lise Gauvin appelle à juste titre une « écriture palimpseste » (L. Gauvin, « Bi-langue », pp. 27-29 ; p. 28). Ainsi, la « bi-langue » est un exemple de ce que peuvent être l'hybridité et/ou le phénomène d'interlangue en littérature (voir *supra*), qui renvoie aussi à l'image de l'écrivain « passeur de langues » (J.-L. Joubert, « Passeur de langue », pp. 149-150) : « Le passeur de langues se fixe comme projet de réaliser un métissage, ou plutôt une alchimie particulière : transmuier d'une langue dans l'autre ce qui semblait devoir rester irréductible, ce qui normalement ne passe pas » (*op. cit.* : 150). Pour expliciter sa pensée, J.-L. Joubert développe la métaphore du « contrebandier » (*ibid.* : 149) ou de la « contrebande langagière » (*ibid.* : 150), exprimant ainsi l'idée que l'écriture bilingue n'est pas que traduction d'une langue à l'autre, mais « va et vient permanent entre les deux langues » (*ibid.* : 149).

Cette métaphore de l'activité secrète et surtout illicite est également à l'œuvre dans l'image du « voleur de langue » développée par le poète Malgache J. Rabemananjara lors de son intervention au Deuxième Congrès des Ecrivains et Artistes Noirs : « Notre Congrès, à la vérité, c'est le Congrès des voleurs de langue. Ce délit, au moins, nous l'avons commis ! » (J. Rabemananjara, 1959 : 70). Il rejoint par là l'image du « butin de guerre » de Kateb (1994 : 132) : « notre usage du français peut devenir une arme » (). Mais, bien plus qu'un simple « vol de langue », il s'agit pour Kateb d'une véritable conquête, voire d'une lutte : « Ecrire en français, c'est presque, sur un plan beaucoup plus élevé, arracher le fusil des mains d'un parachutiste ! Ça a la même valeur. » (*op. cit.* : 56).

Pourtant, il ne suffit pas de se battre pour la langue, il faut aussi conquérir la légitimité de son utilisation : « Nous nous sommes emparés d'elle, nous nous la sommes appropriée, au point de la revendiquer nôtre au même titre que ses détenteurs de droit divin » (J. Rabemananjara, *op. cit.* : 70). Du coup, avec ces écrivains, la langue française va dire ce qu'elle n'avait jamais dit : « Les mots, par le miracle de la transmutation, ont pris sur nos lèvres et sous notre plume un contenu qu'ils n'ont pas et n'auront jamais acquis chez leurs usagers. » (*ibid.* : 76).

Toutes ces images sous-tendent la question de la légitimité qui renvoie à la relation à l'Autre, et en particulier à la langue de l'Autre dont l'écrivain use. Cette relation est mise en cause dans la notion d'altérité. Selon D. Chancé, si cette dernière peut être bénéfique ou nécessaire d'un point de vue humaniste, « la réalité historique de la rencontre avec l'Autre est loin de se présenter dans un idéal d'échange et de complémentarité ; l'expérience des auteurs, en littérature francophone, est celle de la conquête violente [...] » (D. Chancé, « Altérité », pp. 17-19 ; p. 17). On comprend alors que leur recherche de la légitimité de l'écriture en français prenne la forme symbolique du retournement de la « conquête violente », les auteurs imposant leur propre vision du monde à la langue dite d'« emprunt ».

Mais c'est également un symptôme des rapports asymétriques entre la littérature française et les littératures francophones, qui connaissent plusieurs dénominations prenant la forme d'oppositions binaires : centre *vs* périphérie, dominant *vs* dominé et majeur *vs* mineur (même si, nous y reviendrons, ce dernier couple n'était pas à l'origine destiné à représenter des rapports de hiérarchie).

Ces oppositions sont liées aux diverses tentatives de classification, qui sont problématiques dans la mesure où elles impliquent une immixtion des questions culturelles, linguistiques et partant, idéologiques. Ces dénominations catégorisantes induisent une certaine marginalisation des littératures dites « périphériques » et mettent en avant une différence quelque peu hiérarchique entre la littérature produite dans l'hexagone (qui apparaît alors comme une littérature nationale et homogène) *vs* les autres, *i.e.* les littératures qui sont produites hors de l'hexagone (et donc hétérogènes par rapport au centre de référence), rappelant ainsi ce que souligne Lieven d'Hulst, c'est-à-dire qu'« un passé lourd de plusieurs siècles d'hégémonie de la pensée littéraire française continue de peser sur les manières d'appréhender les relations littéraires entre la métropole et les autres aires de la francophonie » (L. d'Hulst, « Centre / périphérie », pp. 32-36 ; p. 33). Pourtant, le couple littérature majeure / littérature mineure n'avait initialement pas de volonté axiologique. La littérature mineure renvoyait, chez Deleuze et Guattari (1975 : 29), à la littérature « qu'une minorité fait dans une langue majeure ». Cependant, comme le souligne Lise Gauvin, « le concept de littérature mineure a surtout servi à interroger et à remettre en cause la notion de littérature majeure et la légitimité du centre » (L. Gauvin, « Littératures mineures / majeures », pp. 120-124 ; p. 123). Cet usage du concept a participé à actualiser une vision axiologique du concept.

Les dénominations citées révèlent donc (plutôt qu'elles ne créent) la position de dépendance conférée aux littératures produites hors de France. Et c'est cette dépendance qui met l'écrivain dans une position où il doit adopter une attitude, une stratégie dialectique de tentative de dépassement de l'axiologie.

Ainsi, les histoires des littératures francophones peuvent être appréhendées selon les rapports que ces dernières ont entretenus avec le « centre ». Les critiques ont pu établir des périodisations qui synthétisent les écritures. Ils ont notamment observé trois grandes périodes (soulignons qu'il ne s'agit pas de former des ensembles étanches datés historiquement, mais plutôt des tendances successives). La première phase correspond à l'écriture dite « de l'imitation », qui consiste à imiter les modèles « centraux ». Cyprien Bodo Didy souligne que cette phase « apparaît comme un moment nécessaire et obligé » (C. B. Bidy, « (Ecriture de l') imitation », pp. 102-104 ; p. 103) puisque les premiers écrivains ont dû se soumettre à des genres littéraires qui leur étaient préexistants et donc déjà codifiés. Il n'est pas négligeable non plus que « la plupart des premiers romanciers africains [aient] appris à lire à l'école coloniale [qui] leur a donné et les moyens et les exemples à suivre » (*ibid.*).

Cette phase d'émergence, qui est « le prélude, le point de départ de l'originalité » (*ibid.*), donne lieu à une seconde phase, l'émancipation, à partir du moment où les écrivains (de la génération suivante) ont intégré les contraintes de la création littéraire, c'est-à-dire « [l']

exigence d'originalité des œuvres, [la] valorisation de l'innovation et de la transgression » (J. Derive, « Oralité », pp. 138-142 ; p. 141). Et c'est particulièrement dans le marquage identitaire que les écrivains trouvent leur originalité : exprimer une spécificité culturelle leur permet d'établir une stratégie de différenciation. Ils mettent donc en pratique des procédés qui tendent à remettre en cause les modèles centraux exerçant jusqu'alors une pression centrifuge. Ces procédés, dits « d'authentification » (C. B. Bidy, « (Procédés d') authentification », pp. 23-15 ; p. 23), visent à marquer une identité culturelle irréductible, qui pourrait même (et surtout) transparaître dans la langue de l'Autre. Les principaux procédés d'authentification mis en œuvre sont l'insertion d'éléments tirés de la langue maternelle dans le texte écrit en français (lexique, calques, syntaxe, etc.) et le recours à l'oralité, qui serait une marque de la culture orale spécifique à certaines aires francophones : « cette notion de culture orale implique l'existence d'un système anthropologique de communication verbale où sont traditionnellement transmises oralement les valeurs d'un patrimoine conservées dans une série de répertoires qui n'ont d'existence que dans la mémoire des intéressés » (J. Derive, *op. cit.* : 138).

Enfin, cette volonté d'émancipation par différenciation donne lieu à une troisième phase : l'autonomisation, c'est-à-dire l'« affranchissement progressif du joug français » (L. d'Hulst, « Polysystème », pp. 157-158 ; p. 158). Les écrivains francophones tentent de former des systèmes qui évoluent en dehors de celui formé par le centre, en s'ouvrant aux modèles produits dans d'autres systèmes. Autrement dit, ils construisent leur originalité et leurs innovations non plus par rapport au centre historique, mais par rapport à ce qu'on appelle « l'Institution littéraire mondiale », refusant ainsi souvent l'étiquette d'écrivain « francophone ». Lieven d'Hulst souligne par ailleurs que « nous assistons de nos jours à une plus grande différenciation et autonomisation de plusieurs systèmes littéraires francophones (d'où l'usage de dénominations telles que “littérature haïtienne”, “littérature québécoise”, etc.) » (*ibid.*). Cependant, il faut remarquer que, pour beaucoup d'écrivains, cette « nationalisation » des littératures ne semble pas plus convenir que le système central français, puisque ceux qui refusent l'étiquette « francophone » rejettent également souvent une étiquette en lien avec une supposée nation (ainsi, Dany Laferrière refuse d'être dit « haïtien », ou même « créole »). En fait, il s'agit pour eux de s'opposer à toute tentative de catégorisation qui irait à l'encontre de leur volonté d'universalisme.

Pour conclure, nous dirons que l'approche des littératures francophones n'est jamais simple, comme le montrent bien les rédacteurs, en émettant parfois des réserves et des mises en garde sur les problèmes sous-jacents à certaines approches.

Néanmoins, l'ouvrage parvient à montrer quelles sont les différentes entrées en matière que l'on peut adopter quand on est face à un texte francophone. Mais il s'avère aussi être une bonne synthèse des différentes approches, qui sont pourtant parfois récentes et, par conséquent, encore en élaboration. Il se montre donc à la hauteur de ce qu'il annonce en étant « à la fois une présentation de la recherche dans le domaine des études francophones et un outil de référence permettant d'“entrer” dans le domaine [...] » (Quatrième de couverture).

Bibliographie

- CASANOVA P., 1999, *La République mondiale des Lettres* Paris, Seuil.
 DELEUZE G., GUATTARI F., 1975, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Minuit.
 KATEB Y., 1994, *Le Poète comme un boxeur. Entretiens 1958-1989*, Paris, Seuil.
 KHATIBI A., 1981, « Lettre préface », dans Marc Gontard, *La violence du texte. Etudes sur la littérature marocaine de langue française*, Paris, L'Harmattan.

- KOUROUMA A., 1970, *Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil.
- MACKEY W.-F., 1976, « Langue, dialecte et diglossie littéraire », dans Henri Cioran et Alain Ricard (dirs.), *Diglossie et littérature*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- RABEMANANJARA J., 1959, « Les fondements de notre unité tirés de l'époque coloniale », dans *Présence Africaine*, XXIV-XXV, Numéro spécial : « Deuxième Congrès des Ecrivains et Artistes Noirs (Rome : 26 mars – 1^{er} avril 1959) », Tome 1, pp. 66-81.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Suzanne Lafage (†), Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Alvina Ruprecht, Sinclair Robinson, Catherine Khordoc, Michel Chevrier, Robert Fournier, André Loiseau, Marc Picard, Henri Wittmann, Thomas A. Klingler.

Laboratoire CNRS DYALANG – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425